



**ARTICLE 173 (§6) DE LA LOI SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE  
POUR LA CROISSANCE VERTE**

-

**INFORMATIONS ESG ET RISQUES CLIMATIQUES**

-

**ENTITE MANDARINE GESTION**

1. Démarche générale de prise en compte des critères ESG dans les politiques d'investissement et, le cas échéant, de gestion des risques
2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les clients
3. OPC concernés par la prise en compte des critères ESG et part en pourcentage des encours de ces OPC dans les encours de la SGP
4. Adhésion de l'entité et/ou des OPC concernés à des chartes, codes, initiatives et labels relatifs à la prise en compte des critères ESG
5. Description des risques ESG

*Données au 31/12/2018*

## 1. Démarche générale de prise en compte des critères ESG dans les politiques d'investissement et, le cas échéant, de gestion des risques

Mandarine Gestion est historiquement engagée dans l'ISR. Dans l'esprit de la définition de l'ISR adoptée par l'AFG et le FIR, Mandarine Gestion cherche à « concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité ». Depuis sa création en 2008, la volonté de la société de gestion est de proposer des fonds en phase avec l'économie réelle. Ainsi en 2009, Mandarine Gestion a lancé un fonds ISR et un fonds solidaire, qui prennent en compte les critères ESG dans leur politique d'investissement. Aujourd'hui, Mandarine Gestion applique l'intégration ESG à quasiment l'ensemble de sa gamme de fonds actions ouverts, à l'exception de 2 fonds micro caps. En parallèle de l'intégration ESG, la gamme comporte 3 fonds labellisés ISR : Mandarine Entrepreneurs (2018), Mandarine Active et Mandarine Opportunités (2019), FCP de droit français UCITS V.

En ce qui concerne l'intégration ESG, la méthodologie d'analyse des sociétés mise en place par Mandarine Gestion repose sur une critériologie de 6 principaux piliers environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) :



Sont analysés au sein des 6 piliers (liste d'indicateurs non exhaustive)

### Ressources Humaines

Turnover, accidentologie, formation des employés, suivi de carrière, modèle de management et organisation, diversité des effectifs, actionariat salarié etc.

### Implication avec les communautés, société civile

Gestion des parties prenantes, collaboration avec les ONG, impact social de l'activité, exposition dans les pays sensibles, programme d'inclusion et de développement des communautés locales etc.

### Relations Clients / Fournisseurs

Qualité de l'offre et du service client, politique d'achat responsable, surveillance de la chaîne de valeur etc.

## Gouvernance

Composition et fonctionnement du Conseil d'administration, organisation de la succession, restructuration responsable, droits des actionnaires minoritaire, rémunération des dirigeants etc.

## Environnement

Politique environnementale, impact biodiversité, mix énergétique, pollution de l'air et des sols, utilisation des ressources naturelles etc.

## Droits de l'Homme

Politique des Droits de l'Homme dans les activités directes et dans la chaîne de valeur, engagement formalisé, suivi des recommandations de l'ONU etc.

La note ESG est la moyenne équipondérée des 6 indicateurs. Elle est comprise entre [-2 et +2], affinée au fil de l'eau au gré des mises à jour des notes provenant des agences de notations, de l'actualité et des rencontres avec les sociétés.

L'intégration de ces 6 critères au processus de gestion action est effectuée via un module d'analyse extra-financière, sous la responsabilité de l'équipe ESG dédiée (deux personnes). Cette analyse extra-financière est centralisée dans l'outil propriétaire ESG-View ® (base spécifique de données ESG) développé par Mandarinie Gestion, qui redistribue l'analyse ESG dans l'outil de gestion de portefeuille de tous les gérants. Ces derniers ont ainsi un accès direct et permanent aux analyses et notations extra-financières des entreprises de leurs portefeuilles.

## **Vote**

Le vote fait partie intégrante de la démarche d'investisseur responsable et engagé de Mandarinie Gestion. Mandarinie Gestion s'est dotée d'une politique de vote reprenant les grands principes de bonne gouvernance d'entreprise afin d'aligner les intérêts des actionnaires avec ceux des sociétés. La politique de vote est accessible sur le site internet de Mandarinie Gestion dans la rubrique « Documents réglementaires ».

Le périmètre d'exercice des droits de vote aux assemblées générales est le suivant :

- Les sociétés françaises ;
- Toutes les sociétés situées en France et en Europe pour lesquelles l'ensemble des OPCVM gérés par Mandarinie Gestion détient plus de 0.5% du capital ou des droits de vote ;
- Toutes les sociétés hors France dans Mandarinie Unique – small & mid caps Europe (compartiment de Mandarinie Funds SICAV), représentant au minimum 1.25% du portefeuille.)

Un bilan annuel sur l'activité des votes aux assemblées générales est disponible sur le site internet dans la rubrique « Documents réglementaires ».

## **Dialogue et Engagement**

La démarche de dialogue et d'engagement de Mandarinie Gestion avec les entreprises a été renforcée en 2017 avec l'élaboration d'une politique en la matière. Le dialogue actionnarial fait partie intégrante de notre intégration ESG. L'engagement selon Mandarinie Gestion se décline selon deux stratégies :

- Engagement continu (dialogue constructif, amélioration continue des processus ESG des entreprises etc.)
- Engagement ciblé (demander aux entreprises la façon dont elles gèrent les controverses, participation à des initiatives de place d'engagement collaboratif sur un thème précis etc.)

Un bilan annuel sur l'activité du dialogue et d'engagement est disponible sur le site internet dans la rubrique « Documents réglementaires ».

## 2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les clients

L'ensemble des initiatives de Mandarine Gestion en matière d'ISR pour informer les clients et les souscripteurs est résumé dans le tableau ci-dessous :

Document	Contenu	Fréquence	Moyens utilisés
Lettre ESG	Actualité ESG macro Actualité ESG selon 6 critères de notation utilisés Focus pour les 3 fonds ISR	Trimestrielle	Site internet Mandarine Gestion Emails envoyés aux clients et prospects
Reporting ESG des fonds ISR	Empreinte carbone, Taux d'indépendance du Conseil d'Administration Engagement des entreprises au Pacte Mondial de l'ONU Taux de rotation des employés	Trimestrielle	Site internet Mandarine Gestion
Reporting Mandarine Capital Solidaire	Performances financières et actualité finance solidaire du fonds	Mensuelle	Site internet Mandarine Gestion
Reporting ESG Fonds actions ouverts	Note ESG du fonds vs Indice et par indicateur Emissions de gaz à effet de serre Top 5-Bottom 5 du rating ESG des sociétés du fonds SWOT ESG Controverses	Trimestrielle	A disposition des clients et prospects
Politique de vote	Principes et périmètre de l'exercice des droits de vote de Mandarine Gestion	Annuelle	Site internet Mandarine Gestion
Rapport d'exercice des droits de vote	Périmètre et bilan des votes de l'année écoulée	Annuelle	Site internet Mandarine Gestion
Politique d'engagement	Principes et périmètres de l'exercice d'engagement actionnarial	Annuelle	Site internet Mandarine Gestion
Rapport de dialogue et d'engagement	Bilan du dialogue et de l'engagement actionnarial, thèmes ESG abordés	Annuelle	Site internet Mandarine Gestion
Rapport Article 173 Société de gestion Fonds > 500M€	Société de gestion : démarche ESG Fonds >500M€ d'encours : démarche ESG et focus climat	Annuel	Site Internet Mandarine Gestion Annexe rapports annuels des fonds concernés

### 3. OPC concernés par la prise en compte des critères ESG et part en pourcentage des encours de ces OPC dans les encours de la SGP

Mandarine Gestion applique l'intégration ESG à l'ensemble de sa gamme de fonds actions ouverts, à l'exception des fonds Mandarine Europe Microcap et Mandarine Global Microcap. Rappelons que 3 fonds ont obtenu le label ISR :

- Mandarine Entrepreneurs (2018),
- Mandarine Active (2019) et
- Mandarine Opportunités (2019).

Données au 31/12/2018 :

Fonds ouverts	Fonds ISR / Intégration ESG	Encours (€)	% des encours totaux
Mandarine Unique	Intégration ESG	526 796 547	23,9%
Mandarine Valeur	Intégration ESG	624 359 166	28,4%
Mandarine Active	ISR	204 008 326	9,3%
Mandarine Optimal Value	Intégration ESG	52 734 034	2,4%
Mandarine Equity Income	Intégration ESG	40 589 131	1,8%
Mandarine Entrepreneurs	ISR	90 382 006	4,1%
Mandarine Opportunités	ISR	389 922 860	17,7%
<b>Total</b>		<b>1 928 792 071</b>	<b>87,7%</b>
<b>Total fonds ouverts</b>		<b>2 200 035 015</b>	<b>100%</b>

Les fonds NovESS et Mandarine Capital solidaire ne sont pas intégrés à la présente liste en raison du fait qu'ils n'intègrent pas simultanément des critères Environnement Social et Gouvernance. Cependant, ces derniers intègrent des critères sociaux et de gouvernance, essentiellement axés sur l'économie sociale et solidaire telle que définie en particulier par la LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

### 4. Adhésion de l'entité et/ou des OPC concernés à des chartes, codes, initiatives et labels relatifs à la prise en compte des critères ESG

Mandarine Gestion participe de manière active au développement de l'investissement responsable et solidaire.

#### Investissement Responsable :

- Acteur de la gestion ISR avec les fonds ayant obtenus le label ISR d'état français : Mandarine Entrepreneurs, Mandarine Opportunités et Mandarine Active
- Ces fonds ISR sont adhérents au Code de Transparence AFG/FIR.
- Participation à la promotion de la place financière de Paris : comité technique de l'investissement responsable de l'AFG ;
- Mandarine Gestion est signataire des PRI (Principles for Responsible Investments) initiés par les Nations Unies. Cet engagement vient valider la démarche ESG initiée depuis la création de Mandarine Gestion ;
- Membre titulaire du label Transition Ecologique et Energétique pour le Climat (TEEC), lancé par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer ;
- Adhérent du Forum de l'Investissement Responsable (FIR), participation active au Comité Dialogue & Engagement ;
- Membre du comité ESG de l'archipel Arkea Investment Services.

## Finance Solidaire :

- Acteur de la finance solidaire avec le fonds Mandarine Capital Solidaire, labellisé par Finansol : 2,5 millions d'euros investis dans des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) ;
- Gestion du fonds NovESS, fonds d'investissement à impact social pour accompagner le changement d'échelle des entreprises de l'ESS, initié par la Caisse des Dépôts ;
- Finance Innovation : Membre du comité de labellisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ;
- Finansol : Vice-Présidence en charge des admissions et administrateur ;
- Membre du Club France Invest (ex AFIC IMPACT) ;
- Membre du groupe de travail de la finance solidaire à l'AFG ;
- Co-fondateur d'Enthic (en 2008), fondation créée sous l'égide de la Fondation de France ayant pour objectif d'accompagner le financement de projets entrepreneuriaux dans les pays en voie de développement.

## 5. Description des risques ESG

Tous les fonds actions de Mandarine Gestion bénéficient d'une analyse ESG ainsi que d'un reporting ESG, à l'exception des fonds Mandarine Europe Microcap et Mandarine Global Microcap, compartiments de la SICAV Mandarine Funds.

En effet, au-delà des 3 fonds ayant un filtre ISR dans le processus de gestion et d'un fonds Solidaire, Mandarine Gestion a développé une approche globale d'intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux et Gouvernance (ESG).

Les informations extra-financières constituent une analyse complémentaire sur les entreprises suivies par les gérants. Notre volonté est de proposer à l'ensemble de l'équipe de gestion une vision transversale des thématiques ESG en complément de l'analyse financière. L'analyse extra-financière est centralisée dans l'outil ESG-View (base propriétaire de données ESG) qui véhicule l'information dans l'outil de gestion de portefeuille de tous les gérants. Ces derniers ont ainsi un accès direct et permanent aux analyses et notations extra-financières de chaque position en portefeuille.

## Risques ESG

L'analyse ESG des entreprises comporte à la fois des opportunités et des risques qui peuvent être spécifiques aux secteurs d'activités ou propre à une entreprise. Ces risques sont inhérents aux 6 critères d'analyse ESG. Les exemples non exhaustifs sont listés ci-dessous :

- **Gouvernance (CG)** : composition du conseil d'administration, restructurations, droits des actionnaires minoritaires, risques juridiques et réglementaires, mécanismes anti-OPA.
- **Ressources Humaines (RH)** : accidentologie, santé et sécurité, rétention des talents, formation.
- **Environnement (ENV)** : risques climatiques, risques de transition, biodiversité, utilisation des ressources naturelles
- **Droits de l'Homme (HRT)** : atteinte aux droits de l'homme, infraction au Pacte Mondial des Nations Unies
- **Implication avec les communautés (CIN)** : éthique des affaires, exposition risque pays
- **Relations clients & fournisseurs (C&S)** : qualité et sécurité des biens et services, politique d'achat responsables.

## Risques liés aux controverses

Un suivi des controverses impactant les entreprises en portefeuille est effectué grâce à l'outil développé par Sustainalytics. Ce dernier a été intégré à notre base Mandarine ESG-View, afin que l'équipe ESG puisse, modifier le niveau d'une controverse si nécessaire. Les controverses font partie intégrante de la notation ESG de Mandarine Gestion et viennent donner un malus.

Niveau de controverse	Malus appliqué
Niveau 3	-0,25
Niveau 4	-0,50
Niveau 5	-0,75

## Risques liés à l'exercice des droits de vote

Mandarine Gestion a élaboré une politique de vote pour garantir les bonnes pratiques de gouvernance et protéger au mieux les intérêts des actionnaires minoritaires lors de l'exercice des droits de vote en assemblée générale. La politique est accessible sur le site internet de la société de gestion et est revue annuellement. Un rapport sur l'activité des votes de l'année écoulée est également disponible sur le site internet. Les principaux risques en matière de droit de vote sont l'équité des droits de vote pour tous les actionnaires, une mauvaise gouvernance traditionnelle (composition et fonctionnement du Conseil d'administration)

## Risques liés aux armes controversées

Mandarine Gestion a également défini une politique sur les armes controversées dans le but d'exclure du périmètre d'investissement des entreprises impliquées dans la production, la commercialisation ou le stockage d'armes controversées que sont les bombes à sous munition, les mines anti personnelles, les armes chimiques, biologiques et au phosphore blanc. La politique est disponible sur le site internet. Ce document inclut la liste des sociétés exclues du périmètre d'investissement de Mandarine Gestion. La liste d'exclusion est revue tous les 6 mois.

## Focus critères environnementaux et risques climatiques

Mandarine Gestion a décidé de mesurer l'empreinte carbone de ses portefeuilles entrant dans le périmètre de la loi. De plus, cette mesure est également appliquée à l'ensemble des portefeuilles actions ouverts, à l'exception des fonds Mandarine Europe Microcap et Mandarine Global Microcap.

L'empreinte carbone de portefeuille (Mt CO<sub>2</sub>e/Mn€ investis) est un des moyens de mesurer l'impact des investissements d'un portefeuille sur le risque climatique. Bien qu'elle ne résume pas à elle seule l'impact du fonds en matière de lutte contre le réchauffement climatique, l'empreinte carbone est un élément de mesure utile : elle permet aux porteurs de nos fonds de connaître les émissions dont ils sont responsables via leur détention en capital. L'empreinte carbone est également indiquée ci-après en Mt CO<sub>2</sub>e par chiffre d'affaires avec une analyse de l'effet d'allocation sectorielle et de sélection de titre par rapport à l'indice de référence.

Dans chaque cas, l'empreinte carbone est la moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre correspondant aux activités directes des entreprises (scope 1) et celles liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire à la fabrication des produits (scope 2). Ces données ne prennent pas en compte la totalité des émissions induites par l'entreprise, notamment celles provoquées en amont dans la chaîne de valeur, ni en aval par l'usage des produits et services commercialisés (scope 3).

Les émissions évitées ne sont par ailleurs pas comptabilisées. Enfin, le calcul de l’empreinte carbone ne peut refléter que les émissions à un instant donnée, ne permettant pas d’impacter les mesures nouvelles prises par les entreprises dont les externalités positives ne seront sensibles aux indicateurs qu’après plusieurs années.

Cet indicateur a été sélectionné car il s’agit d’une métrique mature et utilisée par un certain nombre de gestionnaires d’actifs de la place offrant dès lors une meilleure comparabilité des mesures effectuées. Il permet d’appréhender le risque de transition, c’est-à-dire le risque d’une réglementation sur la fixation d’un prix de la tonne de CO2.

Les données sur les émissions de gaz à effet de serre sont fournies par Bloomberg. Elles proviennent des rapports annuels ou de développement durable des entreprises et du CDP. Lorsqu’aucune donnée n’est disponible, la valeur médiane du secteur (ICB, niveau 2) est utilisée pour pallier l’absence de données.

L’article 173 préconise de fournir des justifications sur la prise en compte d’indicateurs pour la contribution à la transition énergétique, les objectifs 2°C et les risques physiques associés au changement climatique. Ces indicateurs ne sont aujourd’hui pas pris en compte dans la politique d’investissement de Mandarin Gestion dû à une insuffisance de données à notre disposition et du niveau de maturité du sujet. Mandarin Gestion s’inscrit dans une démarche de sensibilisation à la gestion sur les enjeux liés à l’empreinte carbone de portefeuille et dans une mesure plus large au climat. Avec le contexte actuel, les sujets liés au climat et à l’environnement sont de plus en plus abordés dans nos échanges avec les sociétés.

**Les fonds Mandarin Unique Small & Mid caps Europe et Mandarin Valeur, dont les encours au 31/12/2018 dépassent le seuil des 500M€ défini par l’Article 173, font l’objet d’un rapport détaillé sur la prise en compte des critères ESG et des risques environnementaux et climatiques dans la gestion de ces fonds. Ces rapports sont annexés aux rapports annuels des fonds, disponibles sur le site internet mandarine-gestion.com.**

---

**Disclaimer :**

***Le présent document a un caractère réglementaire. Les informations présentées dans ce document ont été élaborées par Mandarin Gestion à partir de sources réputées fiables.***

*Les Informations s’appuient, inter alia, sur des données disponibles auprès de différentes sources à un moment donné, qui peuvent donc varier à tout moment. La précision, l’exhaustivité, la pertinence ainsi que la complétude des informations fournies dans ce document ne sont pas garanties, bien qu’elles aient été établies à partir de sources réputées fiables. Mandarin Gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base d’une information contenue dans ce document ainsi que de toute omission, erreur ou inexactitude ou mauvaise interprétation qui figurerai(en)t dans ledit document. Aucune responsabilité ne saurait être engagée pour toute erreur matérielle ou typographique qui pourrait apparaître au sein des Informations.*

*Les informations ne constituent pas une offre de services ou de produits ni une sollicitation commerciale de quelque nature que ce soit, ni une recommandation ou un conseil d’une quelconque nature. Mandarin Gestion ne saurait engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l’utilisation des informations contenues dans ce document.*